



PROCURATION POUR LE RETRAIT DU RELEVÉ DE NOTES DU BACCALAURÉAT

Le mardi 07 juillet 2020 - Lycée Chopin, site Blandan

ATTENTION

Seuls les parents (père et mère) ou le représentant légal peuvent retirer le relevé de notes.

Je soussigné(e):	
	✓ NOM de l'élève :
	✓ Prénom :
	✓ Date et lieu de naissance :
	✓ Adresse :
Donn	e procuration à :
	✓ NOM de la personne qui retire le diplôme :
	✓ Prénom :
	✓ Date et lieu de naissance :
Pour	retirer mon relevé de notes du :
	☐ Baccalauréat général ☐ Baccalauréat technologique
	✓ Série :
	√ Spécialité :
Fait à	, Le
	Signature du titulaire du relevé de notes Signature de la personne retirant le relevé de notes

IMPORTANT

Présenter avec la procuration :

- √ La photocopie de la pièce d'identité du titulaire du relevé de notes
- ✓ La pièce d'identité de la personne mandatée (le livret de famille lorsque le candidat et le mandataire ne portent pas le même nom)